



Le stage de 3e

Le Département de la Vienne propose un dispositif pour aider tous les collégiens de 3e, en particulier ceux les plus éloignés des réseaux professionnels, à trouver un stage d'observation.



Obligatoire en 3^e, le stage d'observation en entreprise représente une formidable occasion pour les collégiens de s'immerger dans le monde du travail et peut-être de susciter des vocations...

Soucieux de leur avenir, le Conseil Départemental de la Vienne, en partenariat avec l'association FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) Poitiers Châtelleraut Agglomérations et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, souhaite accompagner au mieux les élèves de 3^e qui rencontrent le plus de difficultés, dans leur recherche de stage.

Pour ce faire, une équipe de jeunes volontaires en service civique est à l'écoute des jeunes en difficulté, pour les accompagner au mieux dans leur recherche de stage. Ils les accompagnent dans leurs démarches : rédiger un CV ou une lettre de motivation, préparer un entretien téléphonique... Ils peuvent profiter d'un réseau d'entreprises prêtes à les accueillir.

Les volontaires en Service Civique étudient au cas par cas chaque situation et proposent un accompagnement personnalisé.

A l'initiative du Département, un réseau de partenaires a été constitué avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Fédération Départementale du Bâtiment, le Medef, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire, la Communauté Urbaine de Grand Poitiers et la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut.

L'objectif est de bénéficier d'un tissu d'entreprises suffisamment dense et réparti sur l'ensemble du territoire, pour répondre aux demandes de stages des élèves de 3^e et pallier les difficultés de mobilité pouvant être rencontrées.



Le collégien souhaite faire d'autres stages ?

A son initiative et avec l'accord de ses parents, il peut effectuer d'autres stages d'une semaine pendant les vacances scolaires.


Seule condition : avoir 14 ans minimum



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319

86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00